



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE
LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - parcours anglais

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu les propositions de Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair
de l'année la première année
de la session 1

est composé pour l'année universitaire 2021/2022 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

M. Charles Holdefer Maître de Conférences

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

Mme Joasha Boutault Maître de Conférences

Titulaires :

M. Nicolas Videau Maître de Conférences
Mme Ariane le Moing Maître de Conférences
M. Andrew McKeown Maître de Conférences

Suppléants(es) :

Mme Pauline Serpault Maître de Conférences
Mme Elodie Peyrol-Kleiber Maître de Conférences
Mme Katherine Zieman Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 15 Novembre 2021

Présidente de l'université de Poitiers
et par délégation,
Vice-présidente Formation
Noëlle DUPORT

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE
LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - parcours anglais

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu les propositions de Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Impair
de l'année la première année
de la session 1

est composé pour l'année universitaire 2021/2022 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

Mme Joasha Boutault Maître de Conférences

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

M. Charles Holdefer Maître de Conférences

Titulaires :

M. Nicolas Videau Maître de Conférences
Mme Ariane le Moing Maître de Conférences
M. Andrew McKeown Maître de Conférences

Suppléants(es) :

Mme Pauline Serpault Maître de Conférences
Mme Elodie Peyrol-Kleiber Maître de Conférences
Mme Katherine Zieman Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 15 Novembre 2021

de l'université de Poitiers La Présidente de l'Université
par délégation,
Présidente Formation Virginie LAVAL
Mme DUPORT



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE
LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - parcours anglais

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu les propositions de Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair et Impair
de l'année la première année
de la session 2

est composé pour l'année universitaire 2021/2022 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

Mme Joasha Boutault

Maître de Conférences

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

M. Charles Holdefer

Maître de Conférences

Titulaires :

M. Nicolas Videau

Maître de Conférences

Mme Ariane le Moing

Maître de Conférences

M. Andrew McKeown

Maître de Conférences

Suppléants(es) :

Mme Pauline Serpault

Maître de Conférences

Mme Elodie Peyrol-Kleiber

Maître de Conférences

Mme Katherine Ziemann

Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 15 Novembre 2021

Pour la Présidente de l'université de Poitiers
et par délégation,
la vice-présidente Formation
Noëlle DUPORT

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL